

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/07/31/2020044186/justel>

Dossier numéro : 2020-07-31/31

Titre

31 JUILLET 2020. - Arrêté royal établissant des spécifications techniques relatives au marquage des armes à feu et de leurs pièces soumises à l'épreuve. - Traduction allemande

Source : JUSTICE

Publication : Moniteur belge du 17-12-2020 page : 89532

Entrée en vigueur :

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. Le texte qui suit constitue la traduction en langue allemande de l'arrêté royal du 31 juillet 2020 établissant des spécifications techniques relatives au marquage des armes à feu et de leurs pièces soumises à l'épreuve (Moniteur belge du 12 août 2020).

Cette traduction a été établie par le Service central de traduction allemande à Malmedy.